

Manifestation pacifique du 17 octobre 1961

*Cinquante ans après, un membre de notre
Conseil national témoigne.*

C'était comme hier, je travaillais à la mairie de Bagnaux, et j'habitais au 33, rue des Écoles à Sceaux. Le 15 octobre au soir, un responsable du FLN vient me voir et me dit : « Demain soir, on manifeste au Quartier latin. » Il insiste : « C'est non violent, il ne faut rien avoir sur soi, même pas un petit canif. » Bien que réticent, je suis allé par discipline au rendez-vous. J'ai pris part dans le cortège, dans le groupe de tête, à une dizaine de mètres des premiers manifestants. A la limite du pont Saint-Michel, les flics casqués foncent sur nous, le carnage commence. Coups de matraques sur la tête, et une fois par terre, coups de bottes toujours sur la tête. Un déchaînement et une violence incomparable. L'un d'eux fonce sur moi, je me sauve, je saute par-dessus le capot d'une voiture ; lui, trop lourd et plus âgé ne peut me rattraper. Plus loin derrière, les petits chefs du FLN devant la fontaine Saint-Michel crient : « Ne vous sauvez pas, frères ! » Il n'ont pas vu la boucherie des premiers rangs.

Je n'ai jamais respecté le couvre-feu. Par principe, mais aussi de par mes obligations professionnelles et militantes : chauffeur de transport en commun, projectionniste pour les associations, initiateur fédéral de ski alpin pour la FSGT. J'ai été plusieurs fois arrêté malgré l'attestation d'Henri Ravera, maire-adjoint de Bagnaux, et relâché. Une fois, amené au commissariat du 14^e arrondissement, on me recommande d'aller à la préfecture pour obtenir l'autorisation de circuler après 22 h 30. « Le papier de ton maire n'est pas valable, il est de connivence avec vous ! » me lance le commissaire. Ce maire de Bagnaux, Albert Petit, député communiste après la guerre, déporté alors dans le sud-algérien a été traîné plusieurs fois devant les tribunaux en tant que directeur de la publication de l'*Aube nouvelle* et ses prises de positions pour l'indépendance de l'Algérie.

Papon, le préfet de police en octobre 1961 comme en février 1962 pouvait être fier de poursuivre son travail de "collabo", ses tortures et ses crimes contre l'humanité.

Saïd Abtout

Ce court récit a le mérite de nous montrer que ce sont les agents de police et le préfet qui violent les lois qu'ils sont censés défendre, et notre ami et camarade a eu de la chance d'être plus jeune et de savoir courir et sauter très vite ! Il n'est pas inutile de rappeler que Papon, après tous ses crimes, a été décoré de la Légion d'honneur !

Un renouveau des instances politiques internationales à l'instigation des Amériques

Avec la création de la CELAC (Communauté des États latino-américains et caribéen), les 2 et 3 décembre 2011, trente-trois pays des Amériques (hors Canada et États-Unis) ont affirmé la possibilité d'une alternative aux alliances économique-financières aux visées hégémoniques que mettent en place les pays tenant du libéralisme économique. A Caracas, le réveil de la conscience collective et la défense des intérêts des pays des Amériques ont présidé à cette entente que Raoul Castro définit comme « consolid[ant] symboliquement le concept d'une région unie et souveraine engagée vers un avenir commun ». Les principes de la CELAC sont développés dans la lettre bicentenaire adoptée par les trente-trois pays participants (du Mexique au Chili en passant par les Caraïbes, comprenant les pays de l'ALBA, Alliance bolivarienne pour les peuples des Amériques : Cuba, Venezuela, Bolivie, Équateur), ils visent à « unir les volontés dans le respect de la diversité, en réglant les différends pour une meilleure coopération au service des peuples. » D'emblée la solidarité avec Haïti a été renouvelée pour contribuer à sa réorganisation et son développement en accord avec son gouvernement et en fonction des besoins du peuple haïtien.

Outre le silence des médias internationaux sur la CELAC, la réponse des États-Unis a consisté dès le week-end suivant à appuyer l'initiative des Cubains anticastristes d'envoyer une flottille violer les eaux territoriales cubaines.

Quant au visage qu'offre la France, en voici un aperçu ci-dessous. Merci de participer à la résistance en signant la pétition en faveur d'un journaliste intègre, menant depuis plus de vingt ans un travail d'investigation et d'information sur les pays des Amériques.

Pétition : La nationalité française refusée au journaliste Hernando Calvo Ospina

<http://www.petitionpublique.fr/?pi=P2011N17671>

A divulguer auprès de vos contacts.

Qu'en 2012, souffle en France un vent de liberté à l'image de ce qui se passe avec la CELAC !

Roxana

El otro correo

Rencontres avec des peuples en lutte

Roxana.elotrocorreo@orange.fr

Tél : 06 17 62 51 11